

## ADHESION 2022

En accord avec notre volonté de mettre la culture à disposition de tous et dans un soucis d'exempter l'adhésion de tout rapport de rentabilité ou de bénéfices, nous vous proposons de nous rejoindre en vous laissant le libre choix du montant que vous souhaitez offrir à l'association.

## L'ADHÉSION EST A PRIX LIBRE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Tél :

Règlement  chèque (à l'ordre de « l'image qui parle »)  espèce :

Souhaitez vous un reçu ?

oui  non

## MEMBRE BIENFAITEUR 2022

L'image qui Parle est reconnue d'intérêt général et est habilitée par l'administration fiscale à recevoir des dons.

Pour les particuliers

La réduction d'impôt est égale à 66% des sommes versées, retenues dans la limite annuelle de 20% du revenu imposable. En outre, si le plafond de 20% des revenus est dépassé, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les 5 années suivantes.

Pour les entreprises

Une réduction d'impôt de 60% du don sur le montant de l'impôt sur les sociétés.

Nom :

Prénom :

Entreprise

Adresse :

Courriel :

Tél :

Règlement  : chèque (à l'ordre de « l'image qui parle »)  espèce

Souhaitez vous un reçu ?

oui  non